PROCES-VERBAL de la séance du Conseil d'Administration du mardi 4 avril 2023

Président : M Christophe GRANDGIRARD, Principal.

Secrétaire : M GAVOILLE, adjoint gestionnaire

Membres présents en début de séance : 19

Quorum: 16

QUESTIONS TRAITEES	Décisions Vœux Avis Information	Page	Observations
I – Approbation du PV du CA du 31/01/2023	D		
II - Compte financier exercice 2022	D		
III - Autres questions financières	D		
IV - Planning PFMP	I		
V - Conventions signées depuis le dernier CA	I		
VI - Questions diverses	I		
	,		1
		-	
,			

A Vesoul, le

Le Président et chef d'établissement,

C GRANDGIRARD

Le secrétaire,

F GAVOILLE

Lycée PONTARCHER

70 000 VESOUL

PROCES-VERBAL de la séance du Conseil d'Administration du Mardi 4 avril 2023

Le quorum étant atteint M le Proviseur ouvre la séance du Conseil d'Administration à 17h45 et M GAVOILLE, accepte d'exercer la tâche de secrétaire de séance avec l'accord des membres du Conseil d'Administration.

Membres présents :

Mmes BOUCARD, JARNIGON, ECREMENT, JANNOT, MALLET, MAIRE,

HACQUARD, BROUDY, PATTON et ZIEGLER

MM GRANDGIRARD, GAVOILLE, NIEPCERON, CROIZIER, GASSE, BAQUET, CHEVIRON, M NOLY donne procuration à M GOURDY, BOGNER,

MARTINEZ

Membres excusés :

Mmes BERNARDIN, AGAZZI, RAIDRON

MM THOMASSIN, MARTIN

Le nombre de membres titulaires présents est de **16**, le quorum étant atteint, M le Proviseur ouvre la séance.

Le Proviseur évoque la présence de M CREUSY, agent comptable, pour la présentation du compte financier 2022, et celle de M CABASSET Thomas, stagiaire M2 qui s'intéresse au fonctionnement du CA.

Le Proviseur propose l'ajournement du point 4 de l'ordre du jour concernant le calendrier des PFMP 2023-2024. En effet, tous les éléments nécessaires à sa finalisation n'ont pas pu encore être définis.

1 - Approbation du procès-verbal du précédent Conseil d'Administration :

Le procès-verbal de la séance du 31 janvier 2023 est proposé au vote.

Vote du PV du 31 janvier 2023 :

Abstention: 0

Contre: 0

Pour:

16

Annexe 1: PV CA du 31 janvier 2023

17h52, arrivée de Mmes PATTON et ZIEGLER, MM CROIZIER et GASSE. Le nombre de votant passe à 20.

2 – Compte financier

M le Proviseur donne la parole à MM GAVOILLE et CREUSY pour la présentation du compte financier.

M. Creusy agent comptable de l'établissement présente le compte financier de l'exercice 2022 et donne les explications nécessaires sur la construction d'un budget et les différents services qui le composent.

<u>Le service AP</u> : activités Pédagogiques : Un récapitulatif des recettes et des dépenses est présenté pour ce service pour un montant de 218 271.86€ de recettes et un montant de 223 302.40€ de dépenses.

Le service AP avait été abondé lors du budget 2022 par des prélèvements sur les fonds de réserves à hauteur de 13 935.00€

<u>Le service ALO</u>: Administration et logistique : regroupe les mouvements financiers liés à la structure du lycée (frais d'affranchissement, viabilisation, achat de papier, taxe des ordures ménagères,

produits d'entretien et de nettoyage, contrats d'entretien divers, entretien des locaux...) les recettes s'élèvent à 219 870.51€ pour un montant de dépenses de 271 621.24€, le service Alo avait fait également l'objet lors de l'élaboration du budget 2022 d'un apport sur fonds de réserve pour un montant de 82 000€ afin de compenser la dotation région et faire diminuer les fonds de roulement.

Il est à noter une hausse conséquente des dépenses de viabilisation +48% pour le gaz et 41% pour l'électricité et 43% pour l'eau.

Le total des dépenses 2022 en viabilisation s'élève à 269 662.27€ (eau, gaz, électricité) soit 84 076.06€ de plus par rapport à l'exercice précédent, par contre les consommations en kwh en gaz et pour l'électricité ont diminuées par rapport à l'an passé suite aux mesures mises en place pour générer des économies (sobriété énergétique).

La tendance pour 2023 se confirme à la hausse et la situation devra faire l'objet d'un examen attentif sur les factures à venir.

Chaque membre de la communauté scolaire à un rôle à jouer afin d'éviter un gaspillage énergétique, en éteignant les lumières en partant d'une salle, en arrêtant les appareils en veille (ordinateurs, écrans ...)

<u>Le service VE</u>: Vie de l'élève : le total des dépenses et des recettes pour un montant de 22 463.20€ Fonds sociaux état pour un montant de 4974.80€ aide région pour les élèves boursiers pour un montant de 17 270.00€ ce qui représente une aide très importante pour 139 élèves du lycée.

Le fonds vie l'élève à participé à hauteur de 218.40€ (crédits d'Etat) pour cet exercice.

<u>Le service SBN –(bourses)</u> : ressources affectées pour un montant pour 2022 de 140 931.78€ (186 boursiers dont 6 au mérite.

<u>Le service SRH</u>: restauration et hébergement : présente un total de recettes de 451 294.49€ pour un total de dépenses de 507 315.58€. Le service SRH a été abondé en novembre 2022 de 75 000€ (15 000 pour les denrées, et 60 000€ pour la viabilisation), le coût des denrées a considérablement augmenté depuis quelques mois.

<u>Le service OPC</u> : opération en capital : biens achetés d'une valeur supérieure à 800.00€ ht. Total des dépenses : 8216.40€ pour un total de recettes de 4 857.60€ (recettes région ppe pour 3 895.20€ et achat sur crédits taxe d'apprentissage pour 962.40€.) achat sur prélèvement sur fonds disponibles pour 3 358.80€

Au final le total des recettes de l'exercice 2022 s'élève à 1 057 689.44€ pour un total de dépenses de 1 057 689.44€

Pour mémoire le budget 2022 a été alimenté par 95 935.00€ sur les fonds de réserve lors de son élaboration et en cours d'exercice par 2 dbm 17078.80€ et 90 000€ soit 107 078.80€. Résultat 2022 est de : -106 117.11€

Résultat net sans l'amortissement réel ni extourne : -104 362.68€

Total des recettes – dépenses d'investissement : -3 358.80€

Résultat net global : - 107 721.48€, ce qui détermine la variation du fonds de roulement.

Le fonds de roulement de l'exercice 2022 (caf 2021) 456 244.08 -107 721.48 = 348 522.60€

Vote du compte financier 2022 : sans réserve Abstention : 0

Contre: 0 Pour: 20 Affectation du résultat 2022 : Abstention : 0

Contre: 0 Pour: 20

M le Proviseur remercie MM CREUSY et GAVOILLE pour la préparation de ces comptes.

Remarque : A partir de cette année, les comptes financiers seront validés par la région dans DEMACT (nouvel acte).

3 – Autres questions financières

M GRANDGIRARD donne la parole à M GAVOILLE pour présentation des autres questions financières.

<u>Ventilation des crédits Etat globalisés bop 141</u> subvention reçue de 10 498.00€ - part réservée aux droits de reprographie pour 1 768.80€ soit 8 729.20€ affectés aux remboursements des frais PFMP élèves et enseignants.

Vote: Abstention: 0

Contre: 0 Pour: 20

Des factures de frais de déplacements (élèves et enseignants) arrivées après la bascule 2022 n'ont pu être prises en charge sur l'exercice 2022 et devront faire l'objet d'un mandat au compte 671 sur l'exercice n+1 pour un montant de 964.08 ainsi qu'une facture de 595.20€ fournisseur spin on soit un total de 1 559.28€

Vote: Abstention: 0

Contre: 0 Pour: 20

Présentation des mobilités Erasmus+ pour la Finlande et l'Espagne pour les enseignants qui partent du 03 au 08.04.23 bourse allouée de 989.00€ + 311.00 de reliquat soit 1300.00€ Mobilité en Espagne pour 2 enseignants du 08 au 11.05.23 versement d'une bourse de mobilité de 728.00€ par enseignant.

Vote: Abstention: 0

Contre: 0 Pour: 20

Il est demandé une aide pour l'A.S à hauteur de 1100.00€ pour la participation de l'association sportive aux championnats de France. Le CA approuve cette décision.

Vote: Abstention: 0

Contre: 0 Pour: 20

4 - Calendrier des Périodes de Formation en Milieux Professionnels :

Ajourné.

Quelques éléments pour information :

Les stages des terminales BPR ont été positionnés de manière à pouvoir répondre aux exigences de nos lieux d'accueils ERASMUS, à savoir 6 novembre -> 2 décembre et 18 mars -> 13 avril.

Ainsi, nous pourrons proposer 4 places en Espagne et 4 places aux Luxembourg sur la première période, et 4 places à Chypre et 2 places en Allemagne sur la seconde, sachant qu'il n'est pour le moment pas envisagé qu'un élève cumule pour des guestions d'équité et d'évaluation.

Pour information, sur l'année 2021-2022 nous avons eu 2 mobilités en Allemagne, en 2022-2023, 5

mobilités au Luxembourg et 6 à Chypre, et nous espérons valider les 14 mobilités de l'année prochaine.

Nous avons également envoyé 2 étudiants de BTS à Chypre l'an dernier, et ils sont 4 qui partiront cet été, en mobilité dynastage.

Pour l'avenir, une ouverture sur la Finlande est en cours, avec un professeur actuellement sur place. 3 professeurs se rendront en Espagne en mai.

5 - Conventions signées depuis le dernier CA :

IME pour accueil d'élèves en immersion à la restauration scolaire, ainsi qu'en CAP Service et Cuisine, et peut être au service lingerie.

CIDFF

Collège J BREL pour l'accueil des EFIV.

6 - Questions diverses:

Intervention de Chloé JANNOT sur la labellisation E3D : En tant qu'élue au CNVL sur le dossier du développement durable, elle explique qu'elle participe aux audits destinés à labelliser les établissements scolaires de l'académie sur les 3 niveaux de label E3D. Elle souhaiterait que le lycée Pontarcher puisse prétendre à cette distinction, étant donné qu'un certain nombre d'action sont déjà mises en place.

M le Proviseur donne son accord pour que une équipe de l'établissement travaille à ce dossier, et Mme JANNOT pourra échanger avec M GUERRINI sur le sujet en tant que référent développement durable.

Un point RH

Création d'un poste en entretien publié par la région et validation du poste de M Chassigneux qui devrait être titularisé nous l'espérons.

Validation et donc consolidation du poste ATDDF, mis au mouvement POP. 3 candidatures seront étudiées.

Recrutement positif sur poste à profil en accueil

Dotation de 2194.88€ pour achat EPI pour les agents région.

Bilan PPE : M GAVOILLE présente les résultats des crédits accordés pour l'année scolaire à venir. M le Proviseur et Mme JARNIGON remercient le représentant de la région pour l'accompagnement proposé.

Les travaux :

CDI : Pendant les vacances d'avril, la passerelle CDI -> 1^{er} étage de l'externat sera condamnée 2 jours. CDI fermé sur ces 2 journées.

Couverture externat : dans le courant de l'année, sans incidence sur le fonctionnement. Des rustines seront posées sur les "trous" et la ventilation remise aux normes.

Cloison du rez-de-chaussée de l'externat pendant les congés d'été.

Mise aux normes accessibilités (En particulier rénovation complète de l'infirmerie)

Travaux table de tri et lave batterie à la restauration scolaire.(congé d'été) et remise en peinture d'un mur à la cuisine.

Reste en questionnement la salle POPULUS.... Coût beaucoup plus élevé.

Mme JARNIGON souligne quelques difficultés du moment pour remplir les réservations du pôle hôtelier. Le contexte anxiogène lié à l'inflation du coût de la vie est sans doute une cause réelle de cette diminution de fréquentation. En effet, la hausse du coût des denrées nous a imposé d'augmenter nos tarifs, ce qui n'incite pas à la réservation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.